

PROPOS INTRODUCTIFS

Ce rapport d'activité est le fruit du travail de l'ensemble des équipes de la MAS les Saulniers pour faire s'épanouir une structure dans les meilleures conditions et accueillir les personnes en situation de handicap dans le respect de leur projet de vie, tout en respectant les obligations légales de sécurité et des politiques publiques de même que les obligations financières de ce type d'établissement au regard des recommandations, notamment de l'ANESM.

I - Eléments du projet d'établissement

Au-delà du fait qu'il répond à une demande du législateur, le projet d'établissement doit être avant tout le moteur qui fait avancer l'établissement.

Pris au sens étymologique le plus large, « projet » signifie lancer en avant. Parler donc du projet, veut donc dire évoquer le temps, privilégier le temps futur en tenant compte du temps passé.

Ce projet, dont le directeur d'établissement est le garant, est être le fruit d'une réflexion collective sur les actions déjà menées et à venir. Il entretient la mobilisation des personnels dans l'accompagnement des tâches et dans les objectifs motivant les modalités d'accompagnement des personnes accueillies.

Il permet d'engager une démarche éthique de l'accompagnement, « de la conformité au sens », qui se trouve au centre du projet d'établissement des Saulniers.

La mise en place du projet institutionnel doit alors, au regard de ces évolutions fédérer les équipes afin de proposer aux résidents une prise en charge plus diversifiée et ajustée à leurs besoins.

Un des facteurs de la construction du projet est l'histoire associative et la tradition (éducative ou soignante) qu'elle véhicule. Cette tradition, cette culture associative est un capital de savoirs et d'expériences qui constitue une assise, une base du projet institutionnel.

La notion de projet est inhérente à la vie. La dimension de cette notion oppose la notion de projet à celle de programme.

Le programme morcelle, découpe, il délie, « il sépare la tête du corps », il est simplifiant et risque le plus souvent la mise en œuvre d'actions dont le sens est désincarné. Il empêche la capacité à improviser devant un imprévu, à imaginer. Nombreux sont les professionnels à dire « Mais il (le résident) n'a pas l'habitude de faire cela » ; « ce n'était pas prévu ».

Avec un programme on fait parce que c'est prévu sans plus trop savoir pourquoi.

Dans cet esprit, la mise en pratique du projet engendre un changement de logique. Il s'agit de sortir de la notion de programme qui signifie que le professionnel sait ce qui est bien pour le bénéficiaire pour passer à la logique de projet qui part du résident pour construire avec lui le panel des prestations dont il a besoin.

Le passage du programme au projet permet de sortir de la répétition, de la rationalisation routinière, de la standardisation. Soutenir l'idée de s'organiser à partir du projet, c'est vouloir donner place à l'opportunité, à l'inédit.

Ainsi, au sein de ce projet d'établissement, où existent 3 orientations : l'accueil permanent, l'accueil de jour et l'accueil temporaire, sont finalisées les missions respectives de l'établissement, ce qui aura pour effet de rassurer les personnes accueillies et leur entourage, mais aussi les salariés, en délimitant les zones d'incertitude, le rôle de chacun et les objectifs à atteindre.

Ce projet se confronte à une réalité d'effectivité et de réajustement permanent mais malgré les difficultés de mise en place, il doit rester la lumière du phare qui nous indique la direction à suivre.

II - Implantation géographique

L'établissement est situé au cœur de la commune de Boigny sur Bionne qui est très proche du centre ville d'Orléans, mais aussi proche du parc de La Charbonnière, ce qui lui confère, de par cet emplacement, un cadre de vie agréable mais aussi fonctionnel.

Cet emplacement a été choisi aussi pour garantir que l'établissement puisse s'intégrer parfaitement dans le tissu social de la commune.

III - Population accueillie

Femme la plus jeune : née en 1993
Femme la plus âgée : née en 1955

Homme le plus jeune : né en 1992
Homme le plus âgé : né en 1950

Moyenne d'âge	38
Age médian	31

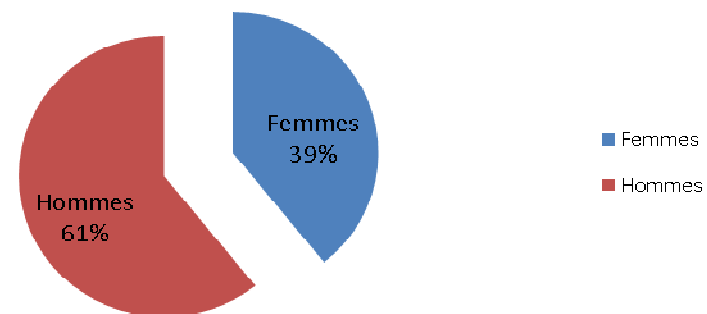
Nbre de résidents par quartier

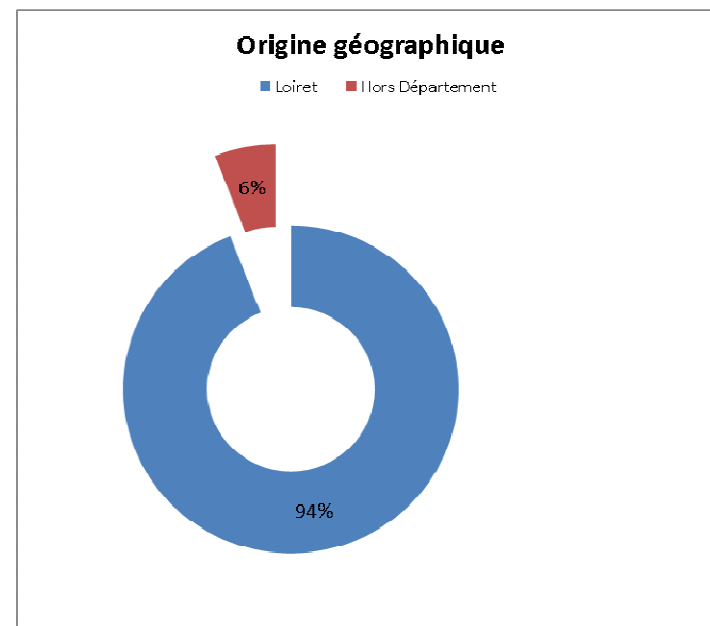
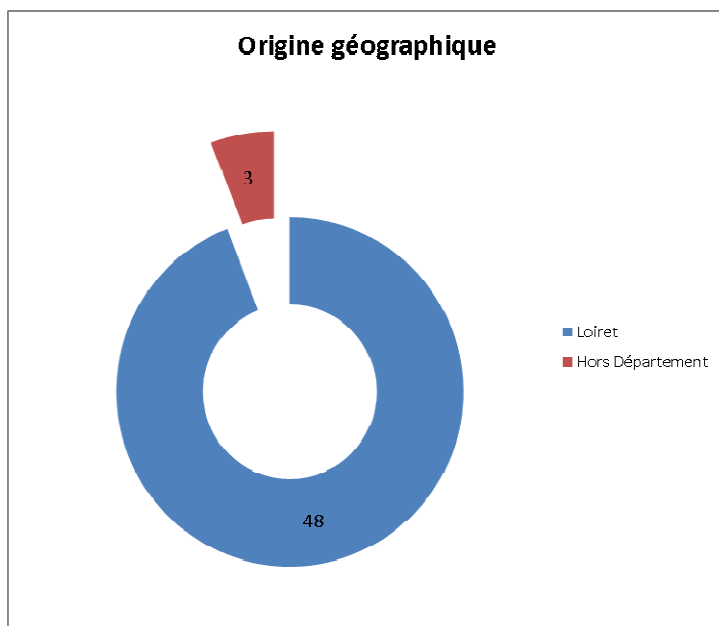
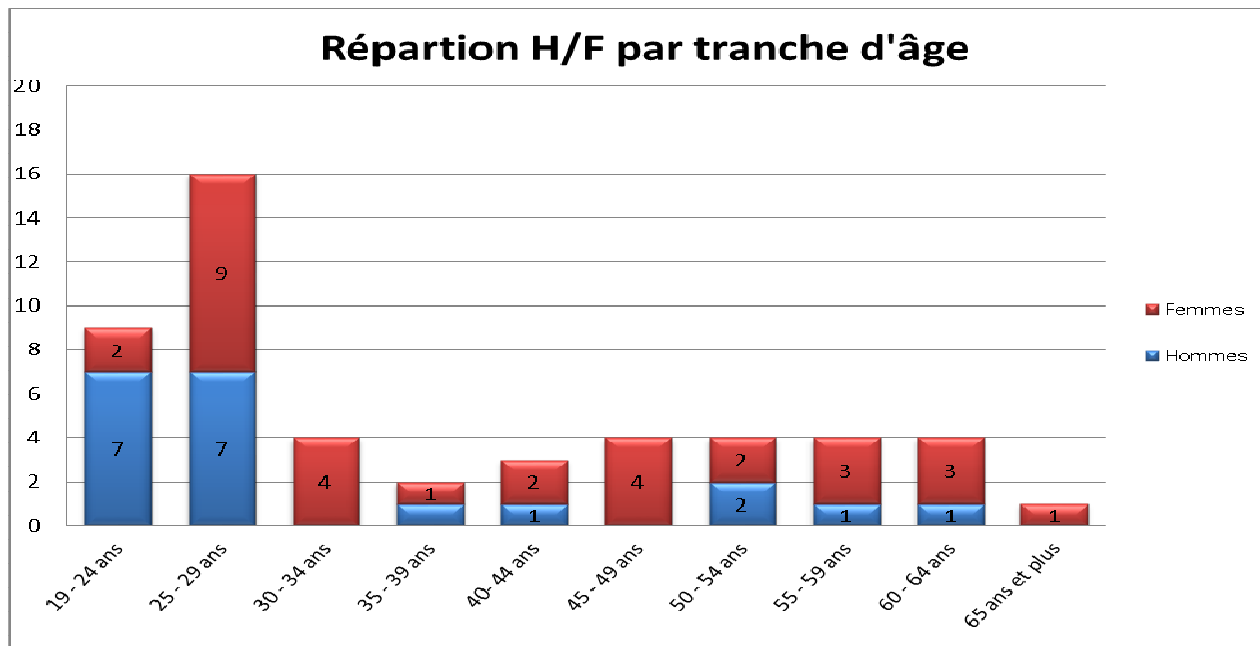


Répartition Hommes/Femmes

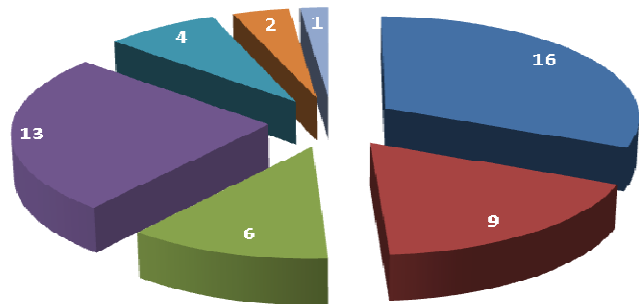


Répartition Hommes/Femmes



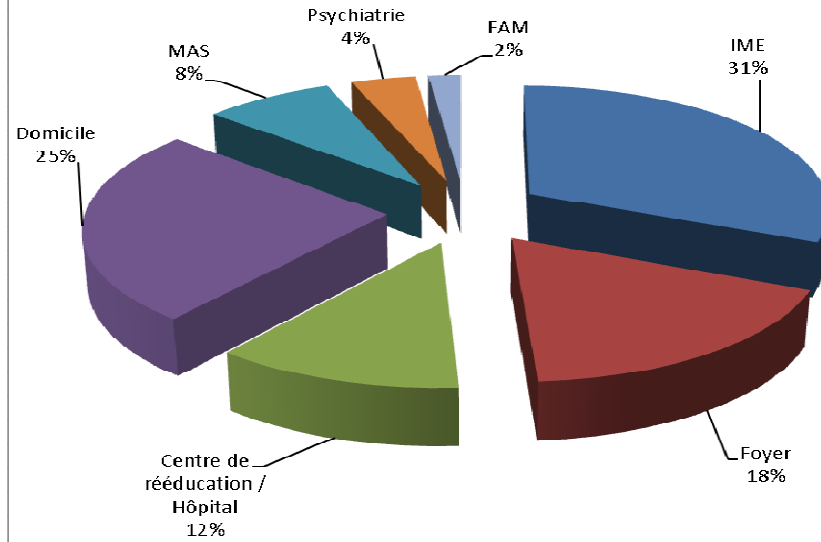


Origine institutionnelle des résidents

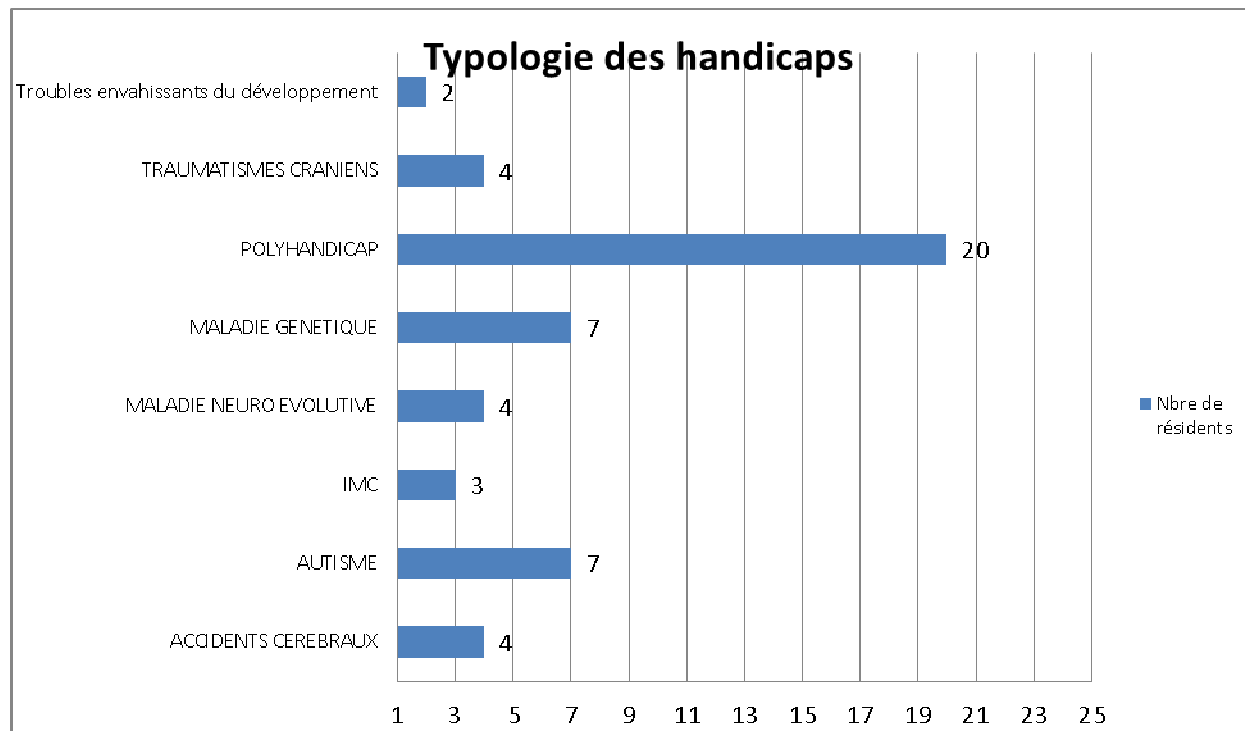


■ IME ■ Foyer ■ Centre de rééducation / Hôpital ■ Domicile ■ MAS ■ Psychiatrie ■ FAM

Origine institutionnelle des résidents



■ IME ■ Foyer ■ Centre de rééducation / Hôpital ■ Domicile ■ MAS ■ Psychiatrie ■ FAM



Sophie Thouvenot
Secrétaire de Direction

En fonction des caractéristiques des handicaps et pathologies, les axes de l'accompagnement (prise en charge médicale, accompagnement des actes de la vie quotidienne, activités) sont adaptés, et s'articulent entre eux avec une importance variable de chaque axe en fonction des besoins de la personne accueillie.

Elles ne peuvent être de qualité qu'avec un travail pluridisciplinaire important notamment entre les équipes médicales et les équipes éducatives. Cette articulation est l'une des clés de la bonne marche d'une MAS.

➤ **Actions auprès des usagers**

↳ Actions éducatives et pédagogiques

- Le bilan d'activités sur le quartier Palais Royal

Les personnes accueillies et l'activité :

L'une des résidentes que nous avons accueillie en temporaire durant deux ans a bénéficié d'un accueil permanent sur le quartier Trocadéro en fin d'année. Hélas son décès prématuré et inattendu a fortement touché l'équipe du Palais Royal qui avait beaucoup investi son intégration au sein de la MAS. Cette situation douloureuse a conduit l'équipe vers une période de doute et une remise en cause de leurs compétences avec un sentiment de culpabilité très fort. En effet, notre MAS est récente et les professionnels ont encore été peu confrontés à la problématique des décès. Différents temps de rencontres et l'intervention du médecin psychiatre ont permis de surmonter ces difficultés mais nous continuerons ce travail par la mise en place de formations assurées par des intervenants extérieurs et à distance dans le temps sur la thématique de l'accompagnement de fin de vie, l'annonce et l'accompagnement des décès.

Nous avons reçu en accueil temporaire de nouvelles demandes en provenance de structures pour enfants avec pour objectif de préparer une arrivée en établissement d'hébergement pour adultes. Les autres accueils l'ont été pour permettre aux familles de trouver une solution pendant les périodes de fermeture des établissements d'origine.

Comme chaque année, des résidents ont bénéficié de périodes de vacances ainsi que d'un transfert en Sologne dont l'objectif était de regrouper des résidents des différents quartiers qui ont l'habitude de se croiser dans l'établissement sans chercher à se rencontrer. Des relations se sont créées lors de ce transfert et elles ont pu être reprises par les équipes au retour.

L'équipe :

Des changements de quartier de salariés en fin d'été ont permis de donner un nouveau souffle à la dynamique de ce quartier. L'équipe a rapidement trouvé une bonne cohésion et a pu profiter de l'apport d'idées nouvelles dont tous nos résidents ont tiré le bénéfice. Cette équipe a trouvé stabilité et sérénité, ce qui impacte positivement sur la qualité de réflexion et a permis l'émergence de nouveaux projets d'accompagnement.

Notons également que les deux contrats en emploi avenir en fin de formation AMP apportent un complément non négligeable dans la mise en place d'activités éducatives.

L'équipe est restée motivée et volontaire pour l'accueil des stagiaires AMP et aides-soignants sur l'année. Les encadrants souhaitent continuer à en accueillir.

Formation :

Comme pour toutes les équipes, l'évaluation interne a été la principale formation de cette année. Un investissement important et constructif de la part de tous permet d'élaborer des pistes de travail intéressantes.

Christophe BUSTIN
Chef de service

- Le bilan d'activités sur le quartier Trocadéro

Les personnes accueillies et l'activité :

Sur l'année 2015, ce service a accueilli douze personnes dont 10 atteintes de polyhandicap, deux de maladies neuro-évolutives. Le service Trocadéro conserve toujours la particularité d'accueillir la moitié de son effectif en accueil de jour. Sur cette forme d'accueil des modulations restent possibles : ainsi deux personnes sont accueillies trois jours semaine, alors que trois autres personnes bénéficient d'un accueil 5 jours semaine. Toujours avec le même objectif de nous adapter aux besoins des personnes accueillies et de leur famille et dans le cadre des projets d'accompagnement personnalisés, nous avons pu répondre à des demandes d'accueil temporaire pour des personnes bénéficiaires d'un accueil de jour. Par ailleurs, un résident est venu en accueil temporaire sur une période du mois d'Aout.

Ces modulations et cette souplesse influent de manière très positive sur la vie collective. Pour les personnes accueillies de manière permanente, la dynamique que créent les accueils de jour est très importante. Des temps plus calmes en soirée et week-ends permettent à des personnes vieillissantes une meilleure qualité de vie et une disponibilité plus grande des encadrants dans l'accompagnement. Pour les personnes accueillies en journée, leur situation sur un service permet un accueil pensé et validé par l'orientation spécifique de ce service.

Il convient de noter que le vieillissement des pathologies accentue les dépendances et met en évidence des besoins de réorganisation, notamment liés aux prises en charges matinales des temps de toilettes. Par ailleurs, les repas doivent être encadrés avec une vigilance plus accrue (positionnement, risque de fausses routes, ...).

L'activité représente pour ce service 2982 journées pour douze personnes accueillies soit une moyenne de 248 journées de présence par résidents.

La variation entre 2014 et 2015 est de + 1,5 %.

L'équipe :

L'équipe du quartier Trocadéro a vu des changements notables dans sa composition. La dynamique institutionnelle basée sur les souhaits de changement de service de certains salariés a là aussi permis de donner un nouvel élan à ce quartier. En effet, le quartier Trocadéro est le tout premier service ouvert sur la structure où certains professionnels étaient issus du P.A.S.H.A.J, d'où ce besoin de changement. Enfin, l'emploi avenir permet au quartier de favoriser les sorties et répondre aux besoins de remplacements (arrêts maladie, congés...).

Les colloques et les formations :

L'année 2015 est une année importante en termes de dynamique institutionnelle car la première évaluation interne a eu lieu. Ce travail a mobilisé l'ensemble des salariés de manière directe (groupe de travail) ou indirecte (questionnaire) durant plus de 6 mois.

En conclusion, ce service de par sa spécificité a pu répondre de manière adaptée et appropriée aux besoins des personnes accueillies et de leurs familles.

Les perspectives pour l'année 2016 seront en priorité de continuer à faire face à la dépendance des résidents vieillissants ou évoluant dans leur pathologie. Il s'agira d'appréhender ces problématiques à travers des temps de réunions thématiques, qui peuvent être une porte d'accès pour aborder la question de l'accompagnement des régressions et de la perte d'autonomie. Parallèlement, il sera certainement nécessaire de réadapter le service en fonction de ces difficultés repérées tout en maintenant la dynamique actuelle qui permet à chacun de s'inscrire dans un projet de vie personnalisé et en adéquation avec ses besoins. Enfin, il s'agira pour ce quartier, de travailler sur l'accueil de jour en développant et en proposant des temps repérés d'activités matinales.

Aurélien VALLIER
Chef de service.

- Le bilan d'activités sur le quartier St Germain des Prés

Les personnes accueillies et l'activité :

Ce service accueille des personnes polyhandicapées et handicapées vieillissantes en accueil permanent. Il se caractérise par un taux de dépendance très important dans les actes de la vie quotidienne et autour des repas notamment. Les risques liés à la prise en charge majorent l'approche thérapeutique de la personne accueillie.

Ce quartier accueille 11 personnes dont 3 femmes et 8 hommes.

L'activité de ce quartier sur l'année 2015 représente 3193 journées soit une moyenne de 290 journées par personnes accueillies, soit une légère augmentation d'environ 2,5% en référence à l'année 2014. Il est à souligner que quatre personnes ne bénéficient d'aucune sortie famille. D'autres personnes en revanche sortent chaque week-end ou tous les 15 jours. Il s'agit notamment des plus jeunes. Le passage en hébergement en structure pour adultes a représenté une étape importante dans leur vie et dans celle de leurs proches (parents, fratries). L'établissement a fait le choix de respecter les demandes pour répondre au plus près aux situations.

4 ans après l'ouverture du nouveau lieu de vie des résidents, il est constaté que la dynamique du service Saint Germain se caractérise par un rythme, un équilibre et des repères intégrés. Les résidents semblent avoir trouvé auprès des encadrants une relation stable et par conséquent efficace, répondant ainsi à leurs besoins de sécurité physique et psychique. La connaissance par les professionnels des habitudes de vie, des rythmes et des spécificités de chacun permet aujourd'hui d'appréhender les projets personnalisés de manière plus pointue.

L'équipe :

Le quartier Saint Germain a subi quelques mouvements de personnel durant l'année 2015. L'équipe est composée de 4 aides médico psychologiques et 4 aides soignants, ainsi qu'une monitrice éducatrice. Il est à noter une stabilité et peu d'absentéisme pour l'équipe qui reste motivée et créative. Il convient de canaliser ses propositions de sorties et d'animation qui peuvent être une réponse - et un moyen de faire face - aux grands handicaps et à la grande dépendance qu'il y a sur ce groupe et à l'absence totale de communication verbale de la part des résidents.

Les colloques et les formations :

L'année 2015 est une année importante en termes de dynamique institutionnelle car la première évaluation interne a eu lieu. Ce travail a mobilisé l'ensemble des salariés de manière directe (groupe de travail) ou indirecte (questionnaire) durant plus de 6 mois.

Conclusion et perspectives :

2015 a été une année riche en animation du quotidien. De nombreux projets ont eu lieu et ont permis aux résidents et aux salariés de s'inscrire dans des moments de partage, à l'intérieur de l'institution mais également et principalement à l'extérieur (séjour en bord de mer, en roulotte, nombreuses sorties culturelles). Ces temps de vie partagés ont pour objectif de faire vivre des instants conviviaux aux résidents, et leur permettre de sortir d'une collectivité parfois lourde en vivant des relations privilégiées.

Les perspectives de l'année 2016 sont de pouvoir maintenir et développer la qualité de notre accompagnement, en proposant à l'équipe de travailler de manière plus fine sur les projets d'accompagnement personnalisés. Il s'agira de revoir la trame d'élaboration et la méthodologie des projets. Il est en effet nécessaire de formaliser la qualité des observations et la réflexion des professionnels pour qu'elle bénéficie aux résidents.

Par ailleurs, l'équipe est en attente de temps d'échanges théoriques. Il est en effet nécessaire de proposer des réunions à thème qui permettraient d'appréhender les missions d'accompagnement avec une approche régulièrement re-questionnée. Ces temps participeraient également à une harmonisation dans l'accompagnement et les prises en charge afin de contribuer à l'équilibre et au bien-être des résidents du quartier Saint Germain des Prés.

Aurélien VALLIER
Chef de service

- Le bilan d'activités sur le quartier Latin

Les résidents :

Ce quartier accueille des adultes victimes d'un accident de santé touchant le cerveau (notamment suite à un traumatisme accidentel – accident de la route, chute - ou suite à un accident vasculaire cérébral) et des adultes présentant des pathologies neuro-évolutives. L'accueil maximum est de 11 sur ce quartier et un accueil temporaire. Sur l'ensemble de l'année, nous n'avons eu que 10 personnes en accueil permanent en raison de départs soit pour un changement de structure soit en raison d'un décès qui se sont succédés durant l'année. Un résident d'un autre quartier nous a rejoint dans le courant de l'année parce qu'il correspondait plus à cette population et permettait de répondre à une situation d'urgence pour un résident polyhandicapé.

Le décès d'une résidente présente depuis l'ouverture, du fait de l'évolution de sa pathologie et après une période d'hospitalisation, a affecté l'équipe et les résidents du quartier. Il a été décidé de proposer en 2016 un travail spécifique sur l'accompagnement au deuil.

Comme les années précédentes, aucun résident ne retourne en famille le weekend et seul l'un d'entre eux a passé quelques jours chez ses parents (10 jours sur l'année). Les seules absences constatées le sont généralement pour une hospitalisation (soins au CHRO ou bilans spécifiques au centre de

réadaptation d'Hendaye ou pour participer à un séjour de vacances : un séjour à la campagne, un cours séjour pour Noël à Disneyland et un pèlerinage à Lourdes).

L'équipe :

Traditionnellement, la période estivale permet des mouvements des salariés vers d'autres quartiers de la MAS. Le quartier Latin n'a pas connu de mouvement cette année mais deux départs sont enregistrés, l'un pour une salariée qui a réussi le concours d'entrée en école d'infirmiers et l'autre concerne une personne en contrat emploi avenir qui a trouvé un poste d'auxiliaire de vie. Cette équipe est donc stable et par conséquent très efficace et de plus en plus spécialisée pour l'accompagnement de ce public particulier.

Les colloques et formations :

Aucune demande individuelle cette année qui s'explique par une forte mobilisation des salariés sur le dossier d'évaluation interne qui s'est conclu par de nombreuses pistes de travail pour les années à venir et la mise en place d'un groupe de suivi.

2 AMP ont suivi la formation tuteur.

Une AMP, une aide-soignante et un infirmier sont intervenus auprès de l'IFPM et de l'ERTS pour présenter l'accompagnement en MAS des personnes polyhandicapés et traumatisés crâniens.

Partenariats :

Dans la continuité des années précédentes nous poursuivons notre accompagnement des stagiaires aide-soignant, AMP, moniteur éducateur et infirmier.

En complément de notre partenariat avec l'équipe du Pr Pradat de la Salpêtrière, nous commençons des échanges avec l'Hospitalet (Loir et Cher) en vue probable de mettre en place des périodes de bilans spécifiques pour nos résidents. Nous espérons également grâce à la mise en place de la télémédecine (en partenariat avec l'ARS du Centre-Val de Loire) pouvoir développer d'autres partenariats pour 2016 avec le Centre Hospitalier et différents médecins spécialistes de l'agglomération que nous sollicitons régulièrement pour des consultations ou des avis particuliers.

Christophe Bustin
Chef de service

- Le bilan d'activités sur le quartier Montmartre

Les personnes accueillies :

Le quartier Montmartre accueille des personnes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) et/ou troubles envahissants du développement (TED). La capacité d'accueil est de 10 places soit 7 en internat, 2 places d'accueil de jour et 1 place d'accueil temporaire. L'activité du service représente 2165 jours soit une moyenne de 309 jours pour chaque résident accueilli en internat (en hausse depuis 2014). L'accueil de jour s'élève quant à lui à 381 jours, soit une légère diminution en référence à l'année 2014. Une nouvelle personne a été accueillie en accueil de jour en 2015. Cet accueil s'est fait progressivement afin de permettre au résident de s'habituer à un nouveau rythme et de maintenir un lien avec la famille d'accueil qui l'accompagne les soirs et les WE. Ce travail de transition sur plusieurs mois explique en partie la baisse du nombre de journée tant en accueil temporaire qu'en accueil de jour, mais cette transition était indispensable pour garantir la qualité et la pérennité de cet accueil.

Le quartier Montmartre a également accueilli un jeune homme d'IME dans le cadre d'un accueil temporaire « d'urgence ». Cette prise en charge a montré les limites de l'accompagnement qui pouvait être réalisé sur l'unité de vie et plus particulièrement, durant la nuit (jeune homme nécessitant la présence permanente d'un encadrant à ses côtés la nuit). Beaucoup de demandes d'accueil temporaire ont été faites au cours de l'année 2015 avec pour principal critère, de confirmer la pertinence d'un accueil en MAS pour les résidents (capacités, autonomie, intégration, activités, etc).

Durant toute l'année 2015, Le travail avec les familles s'est poursuivi. Les rencontres ont été régulières et ont permis d'échanger autour des situations pour affiner les projets personnalisés des résidents. Sur les 3 internes qui rentraient le WE, du vendredi au lundi, les familles ont fait la demande de pouvoir les raccompagner le dimanche, soit une nuit de moins au domicile. Ces changements se sont fait en tenant compte des besoins des résidents mais aussi, avec pour objectif de maintenir un lien familial à travers un temps plus cours pour chacun. La question de l'accompagnement des résidents présents le WE à la MAS va être à travailler dans les années à venir. En effet, les sorties de WE en familles ou durant les vacances, vont à mesure s'espacer dans le temps du fait de l'inscription des résidents en tant qu'adultes dans la vie de l'établissement, du travail de confiance réalisé auprès des familles et du vieillissement de ces dernières à prendre en compte. Aujourd'hui, un résident interne bénéficie d'un retour en famille un dimanche sur deux.

L'équipe :

Au niveau du personnel, l'équipe a connu la démission d'une AMP. Le poste a été pourvu en interne, par une aide soignante et ce, afin de favoriser un travail de lien avec l'équipe médicale autour des problématiques de santé présentent sur le groupe. Une des deux éducatrices spécialisées a été absente durant une partie de l'année. L'équipe était donc composée à la fin de l'année 2015 de 7 AMP, 1 AS, ½ ME et 2 ES dont un remplaçant.

L'équipe du quartier Montmartre a accueilli de nombreux stagiaires au cours de l'année. L'objectif, en plus de permettre à ces derniers de se former, restait de questionner au quotidien une pratique qui peut être usante car répétitive. La question de l'accompagnement des stagiaires s'est beaucoup posée en équipe. Deux professionnels ont été formés pour être référents de stagiaires et un livret d'accueil, spécifique pour l'unité en lien avec le livret général de la MAS, devra être pensé et mis en place à l'avenir.

Colloques et formations :

- Formation autisme et stratégies éducatives (EDI) :

Durant cette année 2015, l'équipe du quartier Montmartre a poursuivi la formation initiée en 2014 sur l'autisme et les stratégies éducatives. Cela lui a permis de mettre en place des actions autour de protocoles et de structurer davantage l'accompagnement des résidents. Le choix a été fait d'espacer les dates de formation afin de permettre à l'équipe une réflexion sur les apports théoriques et un recul quant aux actions mises en place afin de les évaluer (notion de formation-action).

La neuropsychologue de l'unité a réalisé des bilans qui ont permis d'orienter les axes de travail pour les résidents mais aussi d'affiner les outils de communication pour et avec eux. Notons ici que cette dernière a pu bénéficier d'une formation technique plus avancée en lien avec ses fonctions de neuropsychologue du quartier, ce qui va lui permettre de devenir « professionnelle ressource » pour les nouveaux salariés. Ce double travail de formation devrait permettre une continuité malgré les éventuels changements de personnel, les remplaçants ou autres professionnels. Plusieurs dates de formation sont prévues pour l'année 2016.

Les professionnels ont investi en 2015 le temps d'évaluation interne par le biais de questionnaires et/ou de groupes de travail.

- Autres formations :

Deux professionnels (AMP) ont bénéficié de la formation de référents professionnels (ERTS Olivet).

Une formation sur l'accompagnement des personnes déficientes visuelles a été organisée pour l'ensemble des professionnels du quartier (2SAI PEP45) Au cours de l'année, nous avons organisé 4 journées de travail thématique en interne autour de divers sujets (relation éducative, tutoiement et vouvoiement, distance professionnelle, référence, etc). Ces temps d'échange devront se poursuivre pour permettre une mise en cohésion des valeurs éducatives et un partage nécessaire des pratiques professionnelles.

Activités et actions menées :

- Quotidien

Avec la formation, un questionnement autour des apprentissages et des actions prioritaires à mener pour les résidents a été soulevé. En effet, l'équipe a été dans une réflexion quant à l'accompagnement à travers le quotidien afin de favoriser une plus grande autonomie pour les personnes accueillies. Ce travail initié va demander du temps, de la patience et une cohérence d'équipe dans les outils d'accompagnement (supports visuels, protocoles).

Un travail sur l'aménagement des différents espaces du bâtiment Montmartre a également été commencé durant l'année. Ainsi, un espace de stockage servant également pour le travail éducatif au quotidien a été aménagé. L'évaluation des outils de communication adaptés pour chaque résident a été commencée durant l'année et devra se poursuivre afin de permettre un meilleur repérage spatio-temporel pour les résidents.

L'individualisation de la prise en charge à travers le collectif a été pensée durant les moments clefs du quotidien. Ainsi, des temps de détente (snoezelen, bains, massages, etc) ont pu être proposés régulièrement pour les résidents. Les temps entre les activités (attente) durant la journée restent à travailler et à aménager.

Enfin concernant le quotidien, l'équipe a observé que les moments de départ et de retour en famille pouvaient être des sources d'angoisse et/ou de frustration pour les résidents qui ne portaient pas. Un travail autour des emplois du temps a été réalisé mais une réflexion plus générale sur les départs et les retours dans un lieu autre que l'unité de vie peut se poser.

- Séjours/activités

L'arrivée de la nouvelle maître-nageuse, en lien avec l'animateur de la MAS, a permis de reprendre les accompagnements balnéo pour les résidents. De plus, le travail en partenariat avec la piscine de Chécy a permis tout au long de l'année une régularité dans les sorties en piscine extérieure pour les résidents. Un travail autour de ces sorties aquatiques (piscine, autres) pourra être envisagé avec la kinésithérapeute et la maître-nageuse de la MAS.

Une sortie « Cyclorail » avec l'ensemble des résidents et des professionnels de l'équipe a été organisée au mois de juin ainsi qu'un repas festif de fin d'année. Un séjour inter-quartiers, avec comme support une ferme pédagogique, a été organisé. Un résident du quartier y a participé. Les résidents ont également pu participer à des activités plus ponctuelles comme : une sortie cabaret, sortie au festival de Loire, sorties cinéma, sortie concert, etc.

Les échanges avec le centre équestre ont permis de redéfinir les créneaux et les groupes de résidents pouvant participer à cette activité. De fait, une meilleure continuité a été observée. Le sport adapté s'est également poursuivi durant 2015.

L'équipe a continué à mettre en place des activités journalières (manuelles, cognitives, sportives ou de détente) pour les résidents au cours de l'année 2015.

Ouverture et partenariats :

- Les familles

Une rencontre avec l'ensemble des familles a été proposée afin de partager et d'échanger sur le fonctionnement de l'unité de vie. L'équipe a pu lors de ce moment convivial, expliquer les outils qu'elle mettait en place dans l'accompagnement des résidents ainsi que le sens travaillé. Les familles ont pu, à cette occasion, rencontrer l'ensemble des professionnels du quartier de vie Montmartre.

La réflexion pour associer les familles sur d'autres temps que ceux des réunions s'est poursuivie durant l'année 2015. Ainsi, au vu d'une problématique rencontrée dans l'accompagnement d'une résidente de l'unité de vie, une famille a été conviée avec l'équipe à une formation interne sur l'accompagnement des personnes déficiente visuelle.

- Partenaires et ESMS

L'année 2015 a vu l'ouverture de la classe d'enseignement spécialisée pour enfants autistes à Boigny-sur-Bionne. Des professionnels de l'équipe de Montmartre ont été sollicités dans ce cadre pour un échange d'expériences avec les agents de la mairie de Boigny-sur-Bionne qui allaient accompagner ces enfants.

Afin de faciliter l'accès à des espaces extérieurs pour les résidents (séjours de vacances, de rupture, WE, etc), des rencontres avec différents organismes ont été organisées. Un nouveau partenariat avec l'un d'entre eux semble pouvoir se concrétiser en 2016 pour deux résidents afin de leur permettre de partir en vacances.

Le travail de partenariat avec le CRA et d'autres centres spécialisés s'est poursuivi. Les liens médicaux entre les différents professionnels restent à améliorer notamment auprès des spécialistes. Le travail avec les psychiatres reste à améliorer notamment quant au suivi des prescriptions.

- Admissions

Au cours de l'année, nous avons proposé plusieurs visites de l'établissement pour des familles d'enfants accueillis en IME qui souhaitaient pouvoir se projeter dans les possibilités d'accueil dans le secteur adultes.

Conclusion et perspectives :

L'équipe de l'unité de vie Montmartre a été tout au long de l'année dans un questionnement autour du sens dans les actions menées. Elle a su se servir de la formation pour améliorer son accompagnement pour et auprès des résidents. Ce travail d'analyse et d'observation au quotidien doit se poursuivre durant l'année 2016. Les perspectives pour l'année à venir pourraient s'orienter vers :

- La poursuite de la mise en place d'outils d'accompagnement (repères, protocoles, livrets)
- Le renforcement du travail de partenariat déjà engagé quant aux solutions relais pour les familles
- La recherche de nouveaux partenariats dans l'accompagnement des résidents
- La poursuite de l'association des familles et tuteurs dans le travail d'accompagnement des résidents
- Le suivi de la formation snoezelen (1/2 salariés)
- Le suivi d'une formation aquatique pour l'utilisation de la balnéothérapie durant les WE (1 ou 2 salariés)
- Des formations thématiques internes

Vincent DUBOIS
Chef de Service

- Le bilan d'activités de l'équipe de nuit

Deux équipes travaillent la nuit, l'une composée d'1 aide soignant, 1 AMP et 1 veilleur de nuit et l'autre équipe de 2 AS et 1 AMP. Deux personnes en emploi d'avenir complétaient ces équipes. L'une d'elle a démissionné pour un CDI et l'autre a été repositionnée de journée. Initialement la 2^{ème} équipe était composée comme la 1^{ère} mais à la faveur du basculement de la personne veilleuse de nuit sur un poste de jour, le poste a été pourvu en début d'année par une aide soignante pour tenir compte des besoins croissants de vigilance quant à l'état de santé des résidents la nuit.

Cette année, le surveillant de nuit est entré en formation qualifiante.

Un important travail de refonte des plannings a été effectué en lien avec les équipes.

Le travail de nuit est fatigant et les équipes ont éprouvé quelques difficultés. Nous avons eu également à gérer des absences de salariés parfois sur des périodes longues. En fin d'année, une bonne stabilité a été retrouvée et dans les mois à venir il s'agira de travailler autour de la question de la cohérence d'équipe, avec la mise en place d'outils et de temps d'analyse de pratique. La dynamique des 2 équipes de nuit permet un travail de qualité dans les soins apportés mais également une présence et une écoute face aux difficultés que rencontrent les résidents.

Il est à préciser que la sécurité des résidents et la qualité de l'accompagnement de nuit sont assurées par 3 professionnels par nuit. En effet, l'établissement, de par sa structure architecturale est très étendu. De plus l'isolement du quartier Montmartre (qui accueille un public autiste) implique un besoin continu d'une personne. Cette présence constante permet une grande proximité et surtout d'intervenir rapidement lors des différentes situations rencontrées. A ce sujet, un professionnel AS a participé à la formation « Autisme et stratégie éducative ».

Aurélien VALLIER
Chef de service

- Le bilan d'activités de l'équipe des Maîtresses de Maison

- Présentation

Les maitresses de maison interviennent directement auprès des résidents, en soutien de leurs collègues des quartiers, durant les moments clefs du quotidien comme les repas. Elles s'occupent de préparer les repas mixés pour les résidents, en tenant compte des recommandations médicales, des goûts de chacun, des observations des équipes et des menus. Les maitresses de maison sont présentes en alternance du petit-déjeuner au diner. Elles gèrent également, en lien avec l'ESAT blanchisserie, le linge sale et propre des unités de vie. Les maitresses de maison apportent une attention

particulière à l'environnement des résidents en complémentarité de notre prestataire de ménage (servi-PEP). Les maitresses de maison passent les commandes dites d'épicerie, en lien avec l'économiste et la direction de l'établissement, pour les quartiers.

- L'équipe

L'équipe des maitresses de maison est composée de 6 professionnelles titulaires et de 2 contrats aidés. Un poste d'économiste a été créé à la MAS en fin d'année 2014. L'arrivée de cette professionnelle a eu un effet positif au sein de l'équipe des maitresses de maison tant dans le support technique des commandes et du stock que dans la réflexion avec l'équipe de Direction autour de procédures.

Durant l'année 2015, un travail autour des emplois du temps des maitresses de maison a été réalisé avec pour objectifs :

- d'avoir une présence sur les moments clefs cités plus haut
- de permettre un meilleur équilibre de travail à travers les roulements
- de favoriser les temps d'échanges avec les équipes des quartiers et dans l'équipe des maitresses de maison (réunions plus régulières).

Les nouveaux emplois du temps ont débuté en juin 2015 et semblent répondre à ces objectifs pour les résidents et l'équipe. L'année à venir devra poursuivre le travail de réflexion autour de l'organisation de l'accueil des résidents (externes/départs/arrivées) et sur l'aide et le soutien pouvant être proposés lors des repas.

- Formation

En lien avec leurs missions, une formation HACCP a été organisée en 2015 afin de travailler sur les procédures d'hygiène et de sécurité. Une réflexion plus globale a été menée parallèlement avec l'ESAT servi-PEP restauration afin de penser l'aménagement des espaces et de permettre aux maitresses de maison d'utiliser la cuisine centrale pour les tâches culinaires qu'elles réalisent.

L'équipe des maitresses de maison a participé à l'évaluation interne par le biais de questionnaires et/ou de groupes de travail.

- Les activités

Les maitresses de maisons ont pu participer à des activités au quotidien (musique, repas à thèmes, jeux de société, confection de gâteaux, etc) mais aussi à des séjours de vacances. Ce sont elles qui se sont occupées de la confection des pique-niques organisés durant l'été. L'implication des maitresses de maison dans un rôle éducatif ponctuel et régulier reste à encourager.

- Conclusion et perspectives

- L'élaboration de procédures autour des règles d'hygiène et de sécurité devra se poursuivre en 2016.
- Continuer le travail de partenariat avec nos prestataires (cuisine/entretien locaux) afin d'être dans une complémentarité
- Une réflexion est à mener sur les commandes (réception/contrôle/jour de livraison, etc) et la gestion du stock
- En lien avec les équipes, un travail d'échanges devra se faire autour de l'accueil des externes, de l'accompagnement des résidents durant les repas avec notamment le rôle et les missions de chacun
- Il est important de continuer à favoriser les temps autres que ceux du quotidien pour les maitresses de maison auprès des résidents

Vincent DUBOIS
Chef de Service

- Le bilan des Contrats Emploi d'Avenir

Dès décembre 2012, l'équipe de direction de la MAS Les Saulniers a commencé à réfléchir sur la possibilité d'accueillir des jeunes dans le cadre des contrats emplois avenir en fonction du cadre législatif mis en place. Par la suite l'association des PEP du Loiret a pris le relais pour une généralisation sur l'ensemble des établissements.

Le projet de la MAS Les Saulniers était d'accueillir 15 jeunes professionnels en contrat avec la répartition suivante : 2 sur chacun des quartiers (soit 10 au total), 2 comme maitresses de maison, 2 comme veilleurs de nuit et un agent d'entretien.

Les recrutements se sont réalisés en sollicitant prioritairement nos remplaçants qui remplissaient les conditions requises (moins de 25 ans et absence de qualification).

Les 5 premiers contrats ont été signés le 1^{er} juillet en présence de Mr Rembert (Président de l'ADPEP 45), de Mr Damie (Directeur de l'ARS du centre) et de Mr Privat (réfèrent des jeunes professionnels à la mission locale).

14 contrats ont été signés en 2013 (le 15^{ème} l'ayant été début mars 2014).

A fin 2015, 10 personnes en emploi d'avenir sur les 15 initiaux sont encore en poste. En effet, 5 contrats se sont arrêtés avant la fin de contrat (CDD de 3 ans), dont deux départs en 2015 (démission pour un CDI, pour suivre une formation ou pour inaptitude).

Tous les emplois d'avenir encore en poste sont en cours de formation ou vont la débiter, sauf une salariée.

La majorité est en formation d'AMP. Notons également une formation de Moniteur Educateur, une formation de surveillant de nuit (qui débutera en janvier 2016) et une formation d'agent de maintenance.

Le bilan de cette action est positif au regard des objectifs envisagés notamment autour de la formation des jeunes concernés et de l'expérience professionnelle qu'ils ont acquis. L'association envisage de poursuivre l'engagement dans ce dispositif et d'embaucher de nouvelles personnes en emploi d'avenir mi 2016 lorsque les 1ers emplois d'avenir arriveront à leur terme.

- **Le Rapport d'activités du service Médical**

Cette année 2015 a été marquée par :

Un décès brutal et un décès d'évolution :

- Un décès brutal d'une résidente nouvellement arrivée pour une raison médicale brutale et non anticipable
- Un décès d'évolution sur une résidente présente depuis plusieurs années dans l'établissement et évoluant vers une aggravation inéluctable du fait de la gravité de son polyhandicap

6 hospitalisations :

- 2 hospitalisations suite à des pneumopathies d'inhalation avec détresse respiratoire ayant nécessité l'apport d'oxygénothérapie. Au retour, pour un résident mise en place d'un apport constant d'oxygène la nuit sous forme de ventilation mécanique assistée et pour l'autre résident pose d'une gastrostomie secondairement pour éviter les trop importantes fausses routes
- 2 hospitalisations suite à des états de crises épileptiques généralisées et très sévères demandant une observation et une réévaluation de leur traitement en milieu spécialisé
- 2 hospitalisations suite à des infections sévères avec bactériémie au point de départ urinaire

Concernant les pathologies, les faits les plus marquants de cette année 2015 sont :

- Des problèmes cutanés dermatologiques récurrents tels que des escarres rebelles et chroniques, des eczémas, mycoses cutanées, des abcès, en fait liés à la macération obligatoire du fait de leur situation quasi permanente allongée dans fauteuil ou lit.
- S'y adjoignent des infections ORL et trachéo-bronchiques bénignes mais de moins en moins fréquentes par rapport aux années précédentes, effet prévention et vaccinal anti-grippe.
- Persistance d'infections urinaires chroniques chez certains résidents porteurs de sonde à demeure
- Des plaies et traumatismes bénins souvent suite à des chutes bénignes soit accidentelles soit après absences.
- Nombreuses conjonctivites bénignes
- Quelques otites récurrentes chez les mêmes résidents et sinusites aiguës

- Découverte d'une gonarthrose chez un résident vieillissant
- Une fracture de cheville accidentelle
- Une diminution des crises d'épilepsie généralisées, chez nos résidents. Persistance d'absences bénignes
- Quelques infections gynécologiques classiques
- Episodes de colites bénignes mais récurrentes et hémorroïdes simples
- Constipations chroniques connues de causes iatrogènes ou par leurs pathologies, avec protocoles établis souvent efficaces
- Des épisodes de baisse de fer sérique sur des sujets à petit appétit corrigés par des apports spécifiques de fer
- Des épisodes d'insuffisance veineuse corrigée par des chaussettes ou bas de contention et prophylaxie

Actions préventives :

- Comme en 2014, des surveillances médicales annuelles sont effectuées comme des bilans sanguins réguliers, actions de dépistage chez les plus de 50 ans (hémocult, mammographie, PSA, ...), surveillance tensionnelle, de poids, des contrôles de glycémie notamment chez deux diabétiques traités, prise en charge des GPE (3) en sachant que pour une de nos résidentes, a eu lieu un essai de diminution de cette voie alimentaire et réintroduction positive par voie per os, surveillance de l'hydratation journalière, des états cutanés, diurèses, prévention d'escarres et fausses routes
- Gestion de la pharmacie toujours en partenariat avec la pharmacie locale qui blistérise les comprimés avec un gain de temps et une sécurité accrue
- Lien avec les différents professionnels de santé et consultations régulières avec les spécialistes externes neurologues, psychiatres, urologues, dermatologues, radiologues, angéologues, cardiologues, et paramédicaux kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, dentistes, ...
- Suivi des vaccinations et notamment anti-grippale annuelle
- Partenariat avec le CRA de Tours pour les résidents du quartier pour personnes autistes qui sont évalués sur une journée par de nombreux spécialistes dans ce centre spécialisé
- Réunions hebdomadaires avec les différents quartiers pour information et écoute médicale mensuelle avec la direction, bi-annuelle avec d'autres professionnels de santé, échanges pluri-quotidiens avec l'équipe infirmiers et transmissions affinées, rendez-vous réguliers avec les familles pour informations ou aide de soutien psychologique, travail avec l'HAD pour certains résidents avec coordination avec le centre anti-douleur et soins palliatifs en cas de souffrance des résidents ou du personnel vis-à-vis de situations délicates de santé de certains résidents
- Renouvellement d'ordonnances et de pathologies quotidiennes

CONCLUSION :

Tout d'abord, malheureusement, deux décès se sont produits en 2015 toujours source de souffrance d'autant plus en cas de décès brutal. Le vieillissement des résidents apportant de nouvelles pathologies dégénératives comme l'arthrose, les dyslipidémies, problèmes dermatologiques, escarres, dénutrition, découverte de diabète de type 2.

Quelques hospitalisations mais avec retour rapide positif, signe de gestion plus efficace des pathologies du polyhandicap et maintien le plus possible dans leur lieu de vie.

Amélioration des communications inter disciplinaires, observation, écoute et explication. Travail d'équipe parfois difficile mais toujours à considérer et rester à l'écoute.

Dr Didier Pénager
Médecin de l'établissement

A ce bilan, doit être précisé le travail du médecin psychiatre, le Dr Péguilhan, dans l'accompagnement des personnes autistes et du Dr Dumont, Médecin de rééducation.

↳ Les activités de rééducation

La rééducation doit permettre aux résidents de développer, de retrouver, de conserver, d'entretenir ou d'améliorer leurs facultés physiques et intellectuelles, mais aussi de développer les fonctions motrices, de prendre conscience de leur propre corps et de développer ces fonctions sensorielles et perceptuelles.

Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire qui fait intervenir : l'ergothérapie, l'orthophonie, la kinésithérapie, la psychomotricité, et la neuropsychologie. Pour certains de ces corps de métiers nous faisons appel à des professionnels en libéral en complément de nos salariés.

En 2015, nous avons enfin pu embaucher une kinésithérapeute. Elle n'est malheureusement qu'à 0,3 ETP pour un poste ouvert à 0,9 ETP mais ce temps de travail est précieux car elle coordonne le travail des kinésithérapeutes en libéral, elle fait du lien entre les équipes et ces professionnels et elle assure des séances de rééducation en balnéothérapie, en lien avec notre maître nageuse.

↳ Les activités à visée thérapeutique

Ces activités utilisent des disciplines artistiques avec une orientation de soins. Par le biais d'une expression artistique, les intervenants visent un objectif de mieux-être, de communication, de créativité et d'imagination, de concentration, de mémorisation, et d'amélioration du rapport au monde des personnes en situation de handicap.

Ce travail se fait aux Saulniers à travers des professions telles que l'arthérapeute et la musicothérapeute. Notons en 2015 la réalisation d'une exposition d'œuvres conjointes entre nos résidents artistes et des artistes professionnels, au sein de nos locaux qui a eu un franc succès et a attiré du public extérieur.

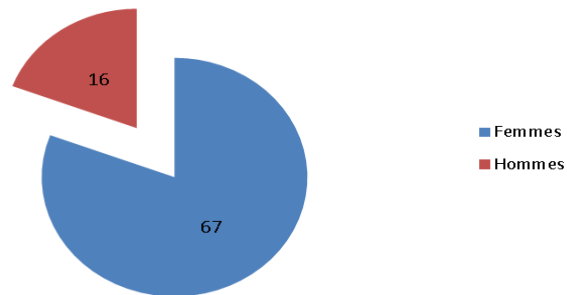
↳ Le travail de l'animateur

L'animateur n'est pas la personne qui effectue toutes les activités mais celui qui organise les grands temps forts de l'année (Festi MAS, Mouv Art Sport, fête de Noël, ...), qui gère le sport adapté et participe à la structuration des plannings d'activités.

Ce professionnel, membre de l'équipe pluridisciplinaire, anticipe son organisation au regard des projets personnalisés, donc des besoins des personnes. D'autre part si chaque encadrant (AMP, AS) est référent d'une ou plusieurs activités, cette démarche institutionnelle en terme d'animation permet de réellement "faire vivre l'institution" et de travailler avec efficacité avec les partenaires.

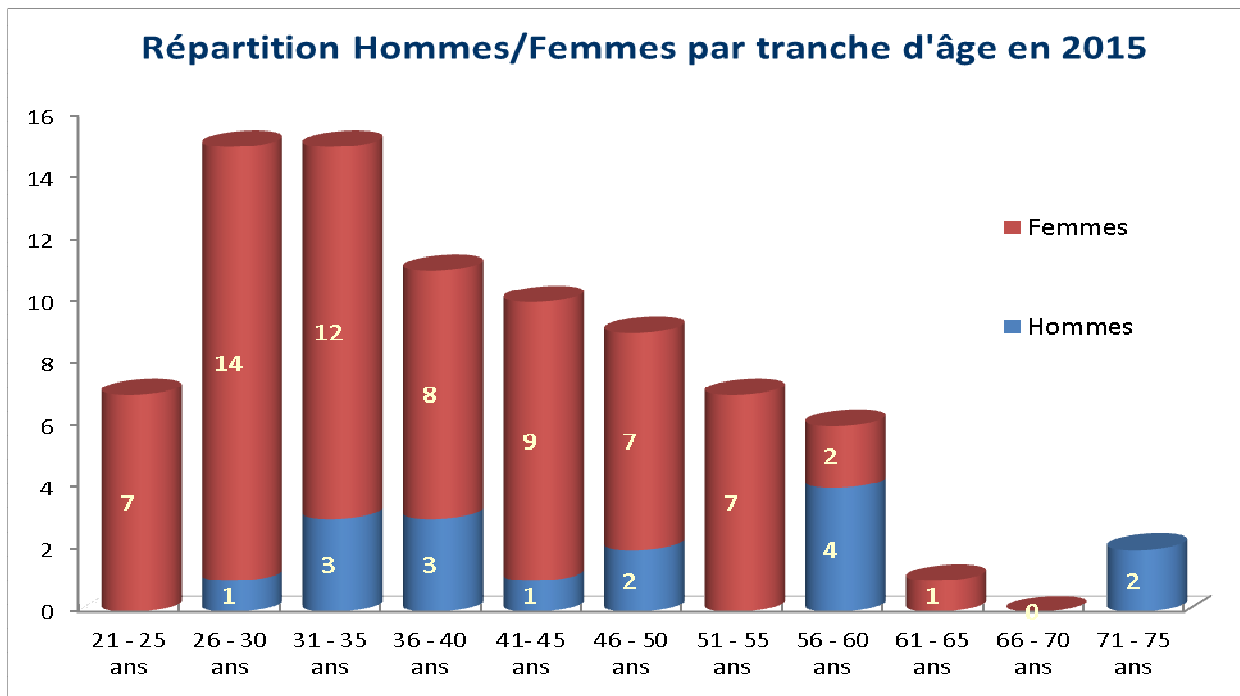
➤ Le personnel

Nombre de salariés en 2015

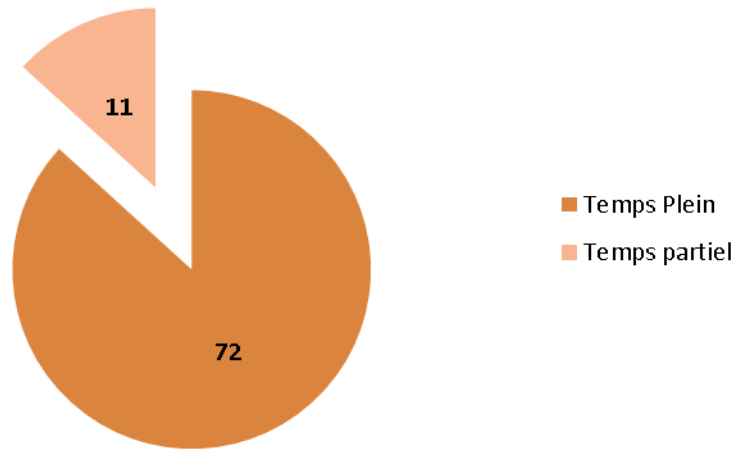


Age médian	37 ans
Moyenne d'âge	39,51 ans

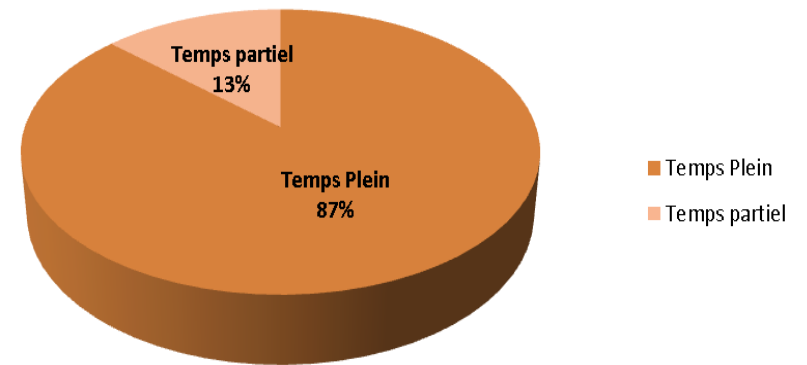
Répartition Hommes/Femmes par tranche d'âge en 2015



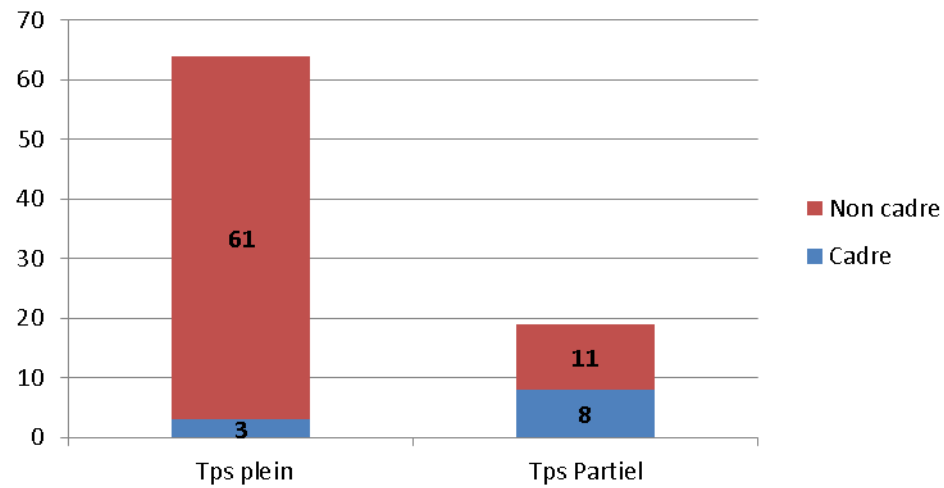
Proportion contrats de travail

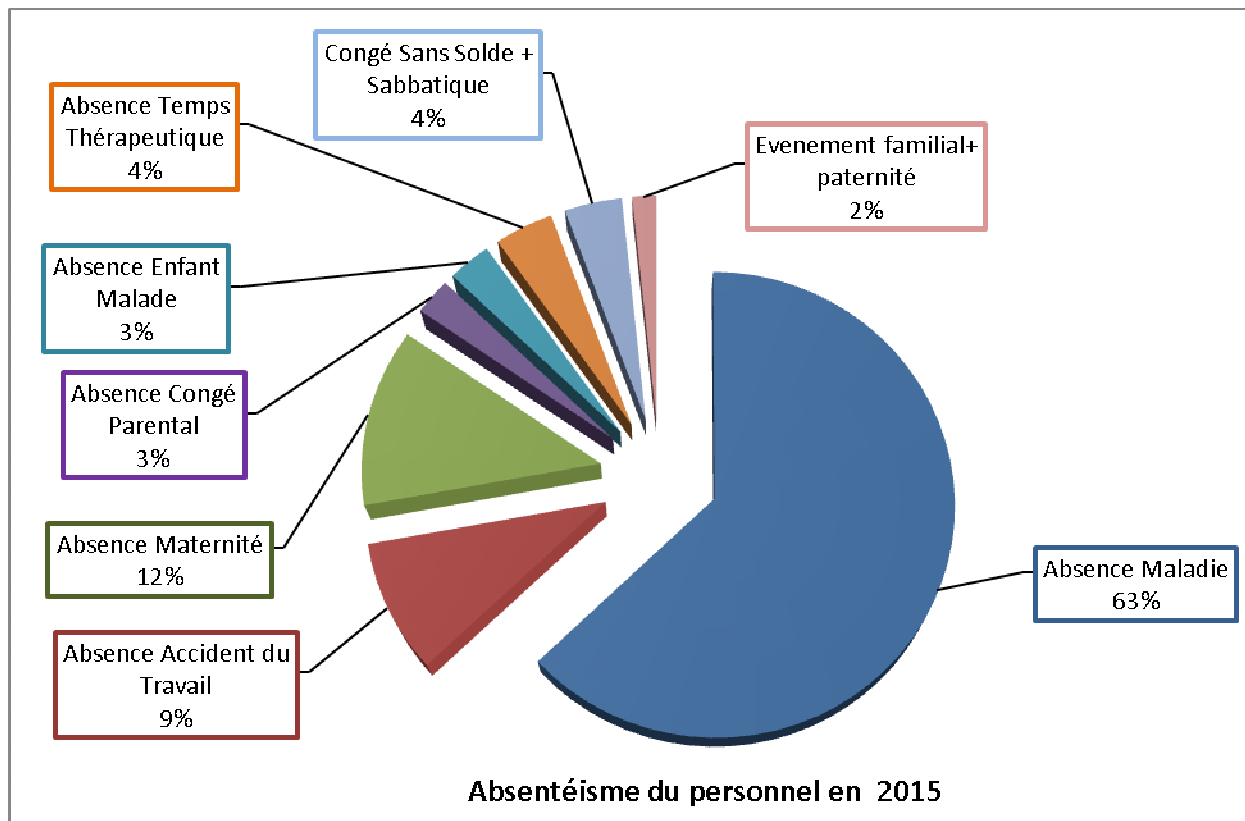


Proportion Contrats de travail



Proportion Contrats de travail





Taux d'absentéisme	19,71%
ETP	12,89

Sophie Thouvenot
Secrétaire de Direction

Compte Administratif 2015

MAS Les Saulniers

Rapport budgétaire

Rappel de l'historique d'ouverture de la MAS les Saulniers : de novembre 2009 à fin mai 2011, avant l'ouverture de la MAS à Boigny sur Bionne, le PASHAJ a accueilli à St Jean de Braye 12 résidents en accueil de jour. Ces résidents ont été transférés sur le site de la MAS "Les Saulniers" ouvert au démarrage pour 25 places (20 places en hébergement et 5 en accueil de jour) le 01/06/11.

En parallèle, un accueil de jour s'est ouvert le 01/06/11 (sur le lieu même de l'ancien PASHAJ près de La Devinière) pour 5 personnes autistes.

Le 25/10/11, 20 places complémentaires d'hébergement se sont ouvertes sur le site de la MAS "Les Saulniers".

Enfin, l'accueil de jour pour personnes autistes est venu sur le site des Saulniers en janvier 2012 pour évoluer définitivement vers l'hébergement au 01/07/12, avec 10 places dont 2 en accueil de jour.

Actuellement, la MAS les Saulniers compte 45 places d'accueil permanent, 7 places d'accueil de jour et 3 places d'accueil temporaire, soit un total de 55 places.

1- L'ACTIVITE

Le nombre de journées réalisées en 2015 s'élève à 15 648 contre 15 596 en 2014, soit une stabilité du taux d'occupation.

Le nombre de journées prévues était de 16 641 journées.

L'écart est donc de 993 journées.

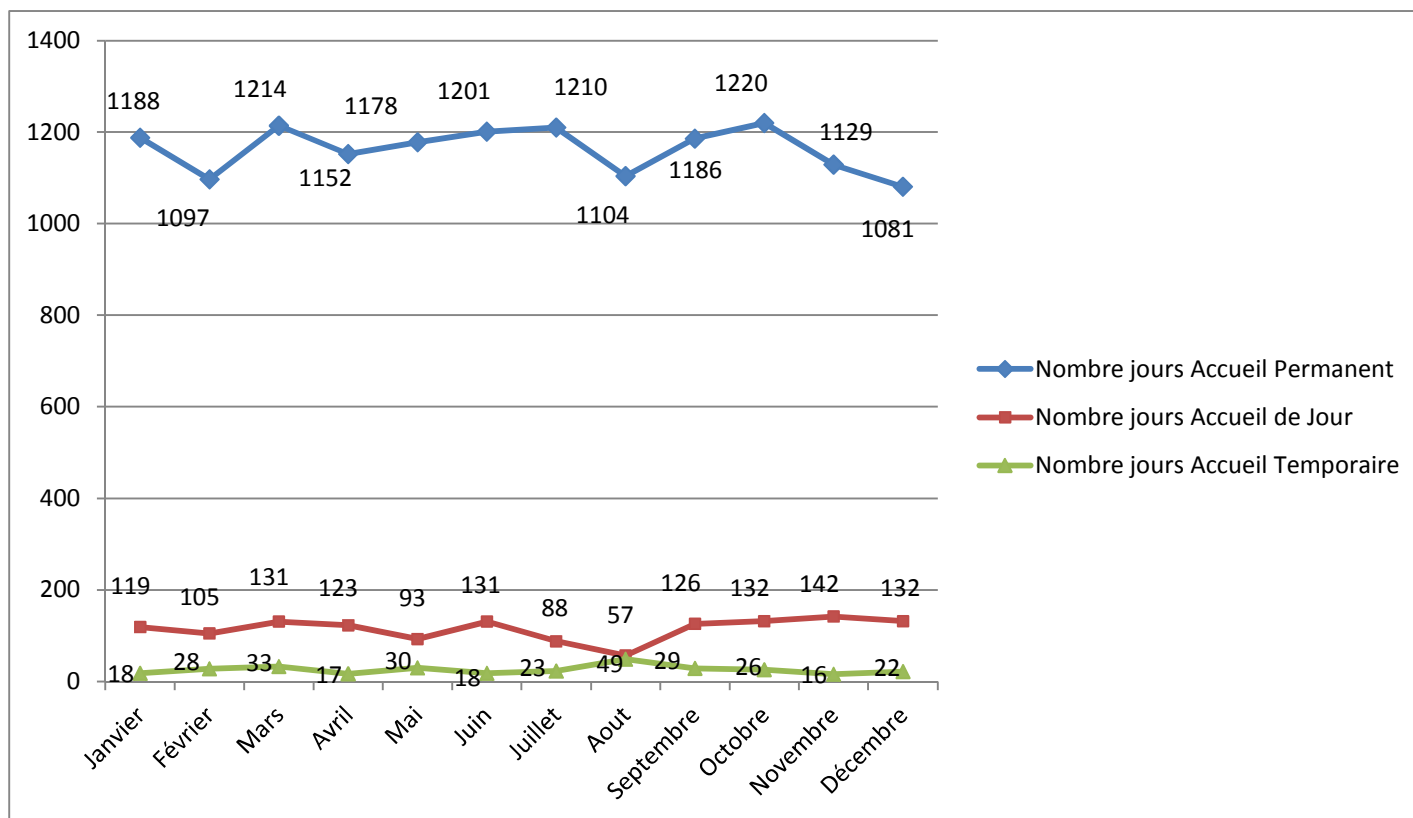
Les journées réalisées se décomposent comme suit :

- Accueil Permanent : 13 960 journées réalisées pour un prévisionnel de 14 571 soit – 611 journées (- 4,2 %)
- Accueil de Jour : 1 379 journées réalisées pour un prévisionnel de 1 673 soit – 294 journées (- 17,6 %)
- Accueil Temporaire : 309 journées réalisées pour un prévisionnel de 397 soit – 88 journées (- 22 %)

Il faut noter que l'établissement compte de nombreux jeunes qui rentrent souvent dans leur famille, ceci respectant au plus juste leur projet personnalisé et leurs besoins.

De plus, une place d'accueil permanent est restée vacante au quartier Latin une partie de l'année et les places d'accueil temporaire ne sont pas occupées en continu car les besoins sont ciblés sur certaines périodes de l'année. Enfin, il est à noter que 3 personnes en accueil de jour sur les 7 ne viennent pas tous les jours de la semaine (pathologie et fatigabilité, choix familial, adaptation progressive d'un nouveau résident).

NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN 2015 EN FONCTION DU TYPE D'ACCUEIL



2- LES DEPENSES

Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation

	Exécutoire	Réalisé	Ecart Réalisé / Exécutoire en €	Ecart Réalisé / Exécutoire en %
2014	741 377,39 €	920 305,16 €	+ 178 927,77 €	+ 24,1 %
2015	741 377,39 €	936 316,59 €	+ 194 939,20 €	+ 26,3 %
Evolution 2015/2014 en €	0 €	+ 16 011,43 €		
Evolution 2015/2014 en %	0 %	<u>+ 1,7 %</u>		

Les dépenses du groupe I ont augmenté de **+ 1,7 %** en 2015 par rapport à 2014.

602 – Couches et alèses

Ce compte atteint 27 637,53 € contre 31 323 € en 2014, soit une baisse de 3 685,69 € des achats en 2015 par rapport à 2014. Ce compte est sous-consommé de 2 362 € par rapport à l'exécutoire. Cette baisse des dépenses est liée à une remise à plat des besoins et une recherche des protections les mieux adaptées en termes de rapport qualité/prix.

606 – Fournitures Energie, Entretien, Bureau, Alimentation, Produits pharmaceutiques, Divers

Les comptes 606 atteignent un total de 303 723,07 € en 2015, soit + 17 663,80 € par rapport à 2014 (dont 13 341 € imputable à l'augmentation de la facture d'électricité).

Ce compte est dépassé de 105 552,15 € par rapport à l'exécutoire qui est sous-doté.

Les dépassements s'expliquent par :

- Un dépassement de 33 572,78 € du compte électricité qui atteint 87 700,39 € en 2015 (pour un exécutoire de 54 127,61 €) contre 74 359,49 € en 2014, soit une hausse de 13 340,90 € entre 2014 et 2015. Suite à un problème de Légionellose, nous avons été contraints de forcer le système de chauffage de l'eau chaude par résistance électrique car les pompes à chaleur installées à la construction ont une puissance insuffisante. Cela a entraîné une surconsommation électrique, mais a garanti une qualité de l'eau conforme à la réglementation. Début 2016, des pompes à chaleur plus puissantes vont être installées. Ce poste devrait donc baisser en 2016 mais un dépassement continuera à être noté, car ce poste est insuffisant pourvu depuis l'ouverture.
- Un dépassement de 3 044,88 € du compte gaz car une facture de 2014 est arrivée tardivement et a dû être comptabilisée sur 2015.
- Un dépassement de 4 210,92 € du compte produits d'entretien. Ce compte était déjà dépassé de 1 694 € en 2014.
- Un dépassement de 14 771,51 € du compte alimentation / économat. Ce compte était déjà dépassé de 8 161 € en 2014. Une partie de ce dépassement est à imputer à la nécessité de compléter ou modifier le repas de base préparé par l'ESAT Servi'PEP en fonction des prescriptions médicales de régime pour certains résidents.

Pour ces 2 comptes « produits d'entretien » et « alimentation », un cahier de suivi de l'utilisation des stocks va être mis en place début 2016, afin de cerner les causes de cette évolution des consommations et tenter d'y remédier. En effet, un poste d'économat à mi-temps est en place depuis un an. La priorité en 2015 a été mise sur les réparations et maintenances du bâtiment. En 2016, la priorité sera sur la gestion des stocks.

- Un dépassement de 48 812,49 € du compte produits pharmaceutiques. Ce compte a un exécutoire de 17 877,60 € pour un réalisé de 66 690,09 € en 2015 (et 61 785,21 € en 2014). Ce compte ne cesse d'augmenter car nous avons de nombreux résidents avec des handicaps rares ou des maladies évolutives. Les traitements médicamenteux sont donc très coûteux. En fin d'année, pour exemple, un résident s'est vu proposer un nouveau traitement qui coûte 1 800 € par mois. A l'ouverture de la MAS, les médicaments n'étaient pas pris sur le budget d'établissement. Une tentative de réintégration a été ensuite faite mais il s'avère que ce système n'est pas viable. Les textes réglementaires insistent sur l'importance de faire bénéficier les personnes handicapées des systèmes de droit commun. Aussi, dans le cadre du 2^{ème} CPOM, il a été convenu d'utiliser à nouveau la carte vitale des résidents pour le paiement des médicaments. Ce poste sera donc réduit à compter de 2016. Seuls les médicaments et produits pharmaceutiques à usage collectif seront imputés sur le budget d'établissement.

611- Services extérieurs – sous traitance

Le compte 6111-sous traitance à caractère médical est sous consommé et en baisse par rapport à 2014.

Le compte 6112-sous traitance à caractère médico-social est à la même hauteur qu'en 2014, soit 18 597,81 € pour l'année 2015 (500 € de moins qu'en 2014). Il est dépassé de 5 265,04 € par rapport à l'exécutoire. Mais il faut noter que ce compte est insuffisamment doté pour un établissement de 55 places. Les 18 597,81 € correspondent à 92 centimes par résident par jour. Or, ce compte permet de financer les activités thérapeutiques comme l'équitation, le sport adapté, les échecs, ainsi que les transferts et les fêtes d'établissement.

62 – Autres services extérieurs

- Le compte 6242-transport d'usagers n'est pas consommé en intégralité. Les dépenses atteignent 85 167,18 € pour un exécutoire de 112 112 € soit une économie 26 944,82 €. Cette sous-consommation est liée au fait que nous avons dû reporter l'arrivée en accueil de jour d'un résident originaire de Montargis en attente de la notification MDPH.
- Les comptes 6281, 6282, 6283 et 6284 qui correspondent aux prestations blanchisserie, repas, entretien des locaux et entretien des espaces verts atteignent au total 475 001,39 € pour l'année 2015, alors que l'exécutoire était de 366 798,80 €. Cela représente un dépassement cumulé de 108 202,59 €. En 2014, les dépenses avaient atteint 463 207,88 €, soit une hausse de + 2,5 % entre 2014 et 2015. Il est important de noter que ces comptes ont été sous-évalués à l'ouverture. En 2014, ces comptes affichaient également un dépassement de 107 000 €. Ce dépassement est chronique. Il n'est pas possible de faire des économies sur ces postes. Ainsi, par exemple, pour la prestation ménage, nous avons demandé des devis à des sociétés pour le quartier Montmartre (personnes autistes), car cet entretien n'était pas budgété à l'ouverture puisqu'il a ouvert 1 an après. Pour ce seul quartier, les devis que nous avons reçus étaient de l'ordre de 30 000 €. Cela signifie que si nous demandions à un prestataire autre qu'un ESAT d'effectuer le ménage, nous aurions une facture annuelle de 150 000 €, contre 115 000 € actuellement. En 2015, l'ESAT a accepté d'intégrer le ménage du quartier Montmartre, à coût constant, car de notre côté, nous avons accepté de revoir nos besoins dans les autres quartiers.

Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel

	Exécutoire	Réalisé	Ecart Réalisé / Exécutoire en €	Ecart Réalisé / Exécutoire en %
2014	3 360 677,52 €	3 526 081,68 €	+ 165 404,16 €	+ 4,9 %
2015	3 559 456,90 €	3 566 879,09 €	+ 7 422,19 €	+ 0,2 %
Evolution 2015/2014 en €	198 779,38 €	+ 40 797,41 €		
Evolution 2015/2014 en %	+ 5,9 %	<u>+ 1,15 %</u>		

Les dépenses du groupe II ont augmenté de + 1,15 % par rapport à 2014.

Le groupe 2 bénéficie de recettes en atténuation (comptes 78 et 75) à savoir les aides de l'ARS pour le financement des emplois avenir (pour rappel, il s'agit du financement du reste à charge de 25 % des salaires de 6 premiers emplois avenir) et les aides de l'Etat (à hauteur de 75% du salaire), ainsi que les aides d'UNIFAF qui ont permis le financement des formations des emplois avenir en dehors du plan de formation de l'établissement.

Ces recettes en atténuation sont à hauteur de 210 676,46 euros d'une part en compte 75 et 40 102 euros d'autre part en compte 78 et permettent de dégager un solde positif de 74 748,64 € (« charges groupe II – produits comptes 75 et 78 » comparés à « l'exécutoire du groupe II »).

Les charges du groupe II ont une évolution très faible de + 1,15 % entre 2014 et 2015, alors que :

- Le GVT augmente rapidement car beaucoup de salariés sont en début de grille de salaire et changent souvent de coefficient
- Il reste très peu de postes vacants. Ainsi, le poste vacant de kinésithérapeute a été partiellement pourvu et le temps de travail du maître nageur a été augmenté par reventilation des temps non pourvus d'ergothérapeute et d'orthophoniste.
- Nous avons dû faire face à un taux d'absentéisme important, ce qui impacte largement les coûts de remplacements.

Notons enfin qu'en 2015, nous avons fait très peu appel à du personnel intérimaire : 1 966,41 €, alors qu'en 2014, nous avons des dépenses à hauteur de 23 638,86 € pour le remplacement des infirmiers.

Le solde positif du groupe II, intégrant les recettes en atténuation, est lié d'une part aux aides reçues pour les CDD en emplois d'avenir et d'autre part à un taux de charges plus bas que budgété.

Il est toutefois important de noter que les recettes en atténuation du compte 75 ont baissé en 2015 par rapport à 2014, comme le montre les tableaux ci-dessous. La situation va donc se tendre au fil des années et si le dispositif des emplois d'avenir vient à s'arrêter, la situation financière de la MAS risque d'être très problématique. Ceci est d'autant plus préoccupant que le nombre d'ETP de remplacement budgété (soit 10,17 ETP) n'est pas suffisant et ne couvre pas l'intégralité des besoins en remplacement de la MAS (congrés payés, arrêts maladie, AT, congés maternité, délégations, ...).

	Charges réalisées groupe II	Recettes en atténuation : compte 75	Réalisé groupe II - Compte 75
2014	3 526 081,68 €	251 995,18 €	3 274 086,50 €
2015	3 566 879,09 €	210 676,46 €	3 356 202,63 €
Ecart en €			+ 82 116,13 €
Ecart en %			+ 2,5 %

	Charges réalisées groupe II	Compte 648	Recettes en atténuation : Compte 75	Réalisé groupe II – compte 648 – compte 75
2014	3 526 081,68 €	69319,91 €	251 995,18 €	3 204 766,59 €
2015	3 566 879,09 €	86867,92 €	210 676,46 €	3 269 334,71 €
Ecart en €				+ 64 568,12 €
Ecart en %				+ 2 %

Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure

	Exécutoire	Réalisé	Ecart Réalisé / Exécutoire en €	Ecart Réalisé / Exécutoire en %
2014	988 724,85 €	1 003 042,25 €	+ 14 317,40 €	+ 1,4 %
2015	1 078 224,85 €	1 144 246,59 €	+ 66 021,74 €	+ 6,1 %
2015 hors CNR	978 224,85 €	1 044 246,59 €	+ 66 021,74 €	+ 6,1 %
Evolution 2015/2014 hors CNR en €	- 10 500 €	+ 41 204,34 €		
Evolution 2015/2014 hors CNR en %	- 1 %	<u>+ 4,1 %</u>		

Les dépenses du groupe III ont augmenté de **+ 4,1 %** hors engagements de dépenses de 100 000 € liés à des CNR pour la climatisation.

Attention : il est important de noter que nous avons reçu, en 2015, 100 000 € de CNR pour installer des blocs climatisation au plafond dans les quartiers. Les travaux auront lieu en 2016 seulement et nous avons imputé au compte de charges 6894–engagement à réaliser ces 100 000 € de dépenses prévisionnelles. En contrepartie, nous avons affecté ces 100 000 € de CNR dans le compte de produits 7316900-CNR alloués.

Les faits les plus marquants des dépenses du groupe III sont détaillés ci-dessous.

6135 – Locations mobilières.

Ce poste affiche un doublement des dépenses, comme en 2014 soit un dépassement de 3 378,12 €.

6152 – Entretien et réparations sur biens immobiliers.

Ce poste affiche une sous-consommation avec un réalisé de 34 573,67 €, inférieur de 7 926,33 € à l'exécutoire de 42 500 €.

6155 – Entretien et réparations sur biens mobiliers.

Ce poste est largement déficitaire : il atteint 25 485,91 €, soit un dépassement de 13 071,06 € par rapport à l'exécutoire de 12 414,85 € (doublement des dépenses). Cette année, nous avons eu beaucoup de réparations de matériel de cuisine (6 534 €). Nous avons eu aussi beaucoup de factures d'hydropôle (11 000 €), en lien avec les travaux et le traitement du réseau suite aux problèmes de Légionellose.

6156 – Maintenance.

Ce poste est en constante augmentation en lien avec les obligations réglementaires. Un travail important a été mené par l'économiste afin de mettre en place les contrats de maintenance et de contrôles périodiques obligatoires. Ce compte atteint 12 754,72 € en 2015, soit un dépassement de 7 754,72 €. Ce dépassement perdurera dans le temps et risque même d'augmenter.

635 – Autres taxes, impôts locaux.

Ce compte affiche un dépassement de 3 610 €, avec un total de dépenses de 13 110,18 €. En effet, les allègements d'impôts, qui sont octroyés les premières années après la construction, sont terminés. Nous avons payé la taxe foncière dans son intégralité. Ce dépassement sera donc systématique.

65 – Pertes sur créances irrécouvrables.

Nous avons dû passer 22 488,57 € en pertes sur créances irrécouvrables cette année. Il s'agit d'impayés de forfaits journaliers de résidents décédés et pour lesquels il n'y a pas de possibilité d'engager une demande de recouvrement dans le cadre de la succession.

67 – Charges exceptionnelles sur exercice antérieur.

Nous avons dû intégrer 2 151,45 € de charges diverses liées à l'exercice 2014 et non comptabilisées.

6811 – Dotations aux amortissements

Ce compte a baissé en 2015. Il est passé de 633 989 € en 2014 à 629 076,70 € en 2015, soit une sous-consommation de 8 325,30 € par rapport à l'accordé de 637 402 €.

6815 et 6817 – Dotations aux provisions

Nous avons dû intégrer 10 000 € de charges de dotations pour risques et 18 046 € de charges pour dépréciation. Il est à noter qu'en contrepartie 17 212,09 € de produits ont été intégrés dans le compte 7817400–reprise provisions sur créances.

6894 – Crédits non reconductibles – engagement à réaliser.

Nous avons intégré 100 000 € de charges dans le compte 6894–Crédits Non Reconductibles–Engagement à réaliser correspondant aux charges prévisionnelles pour l'installation des climatisations dans les quartiers en 2016. Les CNR reçus de l'ARS pour cette dépense ont été mis en produits en compte 7316900–CNR alloué, d'où une opération comptablement neutre.

RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DU TOTAL DES DEPENSES

	Exécutoire	Réalisé	Ecart Réalisé / Exécutoire en €	Ecart Réalisé / Exécutoire en %
2014	5 090 779,75 €	5 449 429,09 €	+ 358 649,34 €	+ 7 %
2015	5 379 059,14 €	5 647 442,27 €	+ 268 383,13 €	+ 5 %
2015 hors Wx CNR	5 279 059,14 €	5 547 442,27 €	+ 268 383,13 €	+ 5 %
Evolution 2015/2014 en €	+ 288 279,39 €	+ 198 013,18 €		
Evolution 2015/2014 en %	+ 5,6 %	+ 3,6 %		
Evolution 2015/2014 hors Wx CNR en €	+ 188 279,39 €	+ 98 013,18 €		
Evolution 2015/2014 hors Wx CNR en %	+ 3,7 %	+ 1,8 %		

3- LES PRODUITS

	Exécutoire	Réalisé	Ecart Réalisé / Exécutoire en €	Ecart Réalisé / Exécutoire en %
2014	5 090 779,75 €	5 343 116,90 €	+ 252 337,45 €	+ 4,9 %
2015	5 379 059,14 €	5 484 353,38 €	+ 105 294,24 €	+ 1,96 %
2015 hors CNR Wx	5 279 059,14 €	5 384 353,38 €	+ 105 294,24 €	+ 1,96 %
Evolution 2015/2014 en €	+ 288 279,39 €	+ 141 236,48 €		
Evolution 2015/2014 en %	+ 5,7 %	+ 2,6 %		
Evolution 2015/2014 hors CNR Wx en €	+ 188 279,39 €	+ 41 236,48 €		
Evolution 2015/2014 hors CNR Wx en %	+ 3,7 %	+ 0,08 %		

731- Produit de la tarification

Nous avons reçu une dotation de 4 581 914 € de l'ARS en 2015, dont 100 000 € de CNR pour les blocs de climatisation, 2 316 € de CNR pour la rémunération stagiaire et 112 112 € pour les transports.

7082 – forfaits journaliers

Le compte 7082 est en déficit de produits. Nous avons reçu 256 806 € pour un prévisionnel de 276 570 € soit un manque de recettes de 19 764 €. Le montant des forfaits journaliers est identique à 2014, puisque nous avons perçu 254 952 €.

Nous respectons le rythme des projets de chaque résident qui peuvent induire des retours en famille plus ou moins fréquents (plus fréquents notamment pour les jeunes résidents qui viennent d'IME et qui préservent des liens forts avec leur famille). Nous ne limitons pas le nombre de jours de retour en famille. Le forfait de 18 € par jour est perçu uniquement lorsque le résident est à la MAS.

75 – autres produits de gestion

Ce compte comprend les sommes alloués par l'état (75%) pour la prise en charge salariale des emplois avenir, ainsi que les versements UNIFAF pour les formations des emplois d'avenir.

777 – Quote-part des subventions d'investissement

La quote-part des subventions d'investissement atteint 320 313,61 € en 2015 contre 314 932,05 € en 2014, soit une augmentation de 5 381,56 des produits.

78 – Reprise sur provisions et amortissements

Ce compte atteint 108 976,53 € en 2015 contre 36 849 € en 2014. Il intègre :

- la reprise des CNR pour les emplois d'avenir à hauteur de 40 000 € environ,
- la reprise des provisions du COS pour 37 249,84 €,
- la reprise de la provision pour l'évaluation interne à hauteur de 7 400 €
- la reprise des CNR pour la formation sur l'autisme à hauteur de 6 151,60 €
- la reprise de provisions liées à la reprise sur créances à hauteur de 17 212,09 €

Nous attirons l'attention sur le fait que l'ARS a rejeté les 17 212,09 € de dotations aux provisions dans les Comptes Administratifs antérieurs. Aussi nous sollicitons votre vigilance pour ne pas retenir la reprise de provisions de 17 212,09 € équivalentes dans ce CA 2015.

4- Totaux

Charges:	5 647 442,27 €
Produits	5 484 353,38 €

Résultat de l'exercice : - 163 088,89 €

CONCLUSION

Le résultat net global est déficitaire de – 163 088,89 euros sur l'exercice 2015.

Force est donc de constater que la gestion même rigoureuse du groupe II ne permet pas de compenser les déficits des groupes I et III, ce qui montre la fragilité de l'établissement sur le long terme.

Sandrine ECHARD,
Comptable

Nathalie LAGARDE
Directrice de l'établissement

